Institut Agronomique néo-Calédonien

Programme Systèmes Ruraux & Développement Local

Enquête OGAF Côte Est

Synthèse des résultats

ADRAF
DDEE Province Nord
IAC-SRDL

novembre 2001

I.A.C./C.R.N. BP 6 98 825 Pouembout, Nouvelle-Calédonie, tel. 47 76 15, fax : 47 29 89

IAC
Programme SRDL

ADRAF
DDE Province Nord

Enquête OGAF Côte Est

Synthèse des résultats

Document de travail / version provisoire

Traitement des données et rédaction : Eric Sabourin
Collaborations : Florence Caramigeas, José Kabar,
Jean Claude Gambey, Philippe Pedelahore

Pouembout, novembre 2001

Sommaire

Introduction

1. L'enquête OGAF Côte Est : méthode et réalisation

1.1. Aspects généraux et méthodologiques
1.2. Réalisation de l'enquête
1.2. Enseignements méthodologiques

2. Principaux résultats de l'enquête

2.1. Analyse des entretiens auprès des producteurs

211. Caractérisation de l'échantillon des producteurs
212. Relations avec l'environnement
213. Difficultés des producteurs
214. Installation des jeunes

2.2. Analyse des entretiens auprès des organisations de producteurs

221. Caractéristiques des organisations interrogées
222. Activités et difficultés

3. Synthèse des résultats

3.1. Structures d'exploitations et stratégies des producteurs
311. Essai de typologie des producteurs
312. Stratégies des agriculteurs
313. Succession Projets pour l'avenir et

3.2. Propositions par thèmes
321. Propositions d'appui à la production
322. Propositions aux institutions et politiques publiques
323. Propositions pour l'installation des jeunes

3.3. Propositions par zone
331. Zone Canala/Kouaoua/Houaillou
332. Zone Ponérihouen/Poindimié/Touho
333. Hienghène
334. Poya

Conclusions

Annexes
- Guide entretien producteurs
- Guide entretiens OPA

Introduction

Dans le cadre d'une étude portant sur les mesures d'appui aux agriculteurs de la Côte Est (Zone d'action du Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est, GAPCE) et l'éventuelle mise en place d'OGAF (Opération Groupée d'Aménagement Foncier), l'Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier - ADRAF et la Direction du Développement Economique et de l'Environnement - DDEE de la Province Nord ont lancé une enquête auprès des agriculteurs et des organisations de producteurs de la zone. Un appui méthodologique a été demandé au Programme Systèmes Ruraux et Développement Local de l'Institut Agronomique néo-Calédonien, pour l'élaboration, la réalisation, le traitement et la synthèse des données de cette enquête.

Les contenus bruts de l'enquête sont accessibles de manière détaillée et circonstanciée sur les fiches de transcription des entretiens. Un premier traitement a donné lieu à la présentation des résultats dans deux matrices (grilles), l'une systématisant les données concernant un échantillon de producteurs, l'autre celles recueillies auprès de leurs organisations.

Ce document présente la synthèse des résultats de l'enquête. Il comprend trois parties.

La première partie méthodologique expose le cadre, la méthode, les conditions de réalisation, le déroulement de l'enquête et le traitement des données. Elle présente également les premiers enseignements méthodologiques de cette phase du travail.

La seconde partie présente les résultats du traitement des deux catégories d'entretiens, auprès des producteurs et auprès des organisations de producteurs.
La troisième partie dresse la synthèse des attentes et propositions des agriculteurs et de leurs organisations sur les principaux thèmes abordés par l'enquête.
Un document complémentaire traite de la caractérisation des différents systèmes de production agricoles de la Côte Est (café, tubercules, fruits et agrumes) et de leur place au sein de ces filières (Pédelahore, 2001).

En annexe, figurent les guides d'entretien et des fiches de synthèse par filière et par zone.

1. L'enquête OGAF Côte Est : méthode et réalisation

1.1. Aspects généraux et méthodologiques

1.1.1. Cadre de l'enquête

Cette enquête auprès des producteurs agricoles et de leurs organisations intervient dans le cadre de l'étude diagnostic devant conduire à la mise en place d'une ou plusieurs OGAF sur la côte Est de la Province Nord. Elle a concerné des agriculteurs et des organisations de producteurs situés dans la principale zone d'activité du GAPCE, à savoir six communes de la côte Est (Canala, Houaïlou, Ponérihouen, Poindimié, Hienghène et Touho) et la commune de Poya (Chaîne Centrale/Côte Ouest).

1.1.2. Objectifs

Il s'agissait d'obtenir directement des principaux intéressés divers éléments d'information sur les conditions de l'activité agricole. Outre l'identification de difficultés spécifiques et de perspectives locales, l'enquête devait permettre de recueillir l'opinion et les suggestions des agriculteurs en matière d'organisation de l'appui à la production et à la mise en marché, de projets locaux (individuels ou collectifs), de diversification, d'extension foncière ou d'installation de jeunes.

1.1.3. Méthodologie

Des entretiens administrés en binômes

En concertation avec les commanditaires de l'étude (ADRAF et DDEE Province Nord), il a été décidé de réaliser des entretiens individuels avec les producteurs et des entretiens collectifs avec quelques-unes unes de leurs organisations.

Deux guides d'entretien détaillés ont été préparés. Le premier, plus bref et général, surtout orienté sur les actions collectives, a été appliqué aux représentants d'organisations de producteurs (coopératives, associations, groupements, GIE, GDPL, etc). Le second, plus complet, est destiné aux entretiens individuels avec les producteurs. Il comporte 4 blocs de questions/informations : 1. Structures de l'unité de production ; 2. Relations de l'unité de production avec son environnement et avec le marché 3. Difficultés des agriculteurs et leurs propositions ; 4. Eléments concernant l'installation et les projets des jeunes.

Chaque entretien a été réalisé par un binôme associant un technicien ou animateur de la DDEE avec un technicien de l'ADRAF ou de l'IAC afin de croiser les compétences et de bénéficier des connaissances locales et des contacts du personnel de la DDEE.

Un échantillonnage raisonné

Les principales associations de producteurs de la zone d'étude ont été identifiées et listées avec les techniciens de la DDEE et de l'ADRAF. La plupart ont pu être contactées.

Les producteurs ont été choisis à partir de la connaissance du milieu et des contacts antérieurs des techniciens et animateurs de la DDEE, en veillant à rencontrer des producteurs de café (âgés et jeunes), des membres du GAPCE et des producteurs ne livrant

pas au GAPCE, mais aussi des producteurs de fruits, de tubercules, des apiculteurs et aviculteurs[1]. La répartition des producteurs finalement enquêtés apparaît dans le tableau 1

Tableau 1 : **répartition de l'échantillon de producteurs**

Communes	Canala	Houaillou	Ponérihouen	Hienghène	Poind/Touho	Poya	Total
Café	3	2	6	5	3	4	**24**
Fruits/ agrumes	8	2	1	3	3	1	**16**
Tubercules	1	1	1				**3**
maraîchage				1			**1**
apiculteurs					2		**2**
Total prod.	12	5	8	9	8	5	**46**
Enquêteurs	Gilbert, J Claude Raymond	Fred, Philippe, Yvon	Pierre, Philippe, Kaloi	Jean Louis Moise	Florence, Glenn, Didier, Jean Claude	José, Eric, Sonia	

Tableau 2 : **Répartition des organisations de producteurs**

Communes	Canala	Houaillou	Ponér/Poind	Hienghène	Touho	Poya	Total
	APFV Xaaracu	APLH GIE Gonde	Côte Est Production Asso Nevao	Associat. de gestion du Marche.	Association producteurs de café.	Bai ma Doui ASDK	
Total	1	2	3	1	1	2	**10**
Enquêteurs	Gilbert, J Claude Raymond	Philippe, Yvon	Pierre, Philippe, Kaloi	Raymond	Florence, Glenn,	José, Eric, Sonia	

Remarques sur l'échantillon

Les producteurs sélectionnés sont tous membres ou fournisseurs du GAPCE et d'Arbofruit et/ou titulaires de projets appuyés par la DDEE. Tous sont des producteurs de cultures marchandes (café, agrumes, fruits, miel) ou bien commercialisent des tubercules sur les marchés de gros. Ils sont donc presque tous plus ou moins familiers de la DDEE ou du GAPCE. En ce sens l'échantillon est représentatif des agriculteurs dits marchands, mais probablement pas de l'ensemble des producteurs des communes considérées. Notamment, on n'y rencontre aucun producteur vivrier ou pluriactif/vivrier, alors que cette catégorie semble correspondre à une partie importante, voire à la majorité des familles d'agriculteurs en tribu (Djama, 1999).

1.2. Réalisation de l'enquête

1.2.1. Déroulement des entretiens

Quelques difficultés sont parfois apparues du fait d'un manque d'information antérieur. En général, l'accueil des enquêteurs et le déroulement des entretiens ont été positifs.

De fait, lors de la mise en place de l'enquête, nous avions insisté :

1) sur la nécessité d'explications introductives aux entretiens sur la base d'une note ADRAF-DDEE (expliquant et différenciant l'étude projets/Ogaf et le processus d'audit et relance du Gapce) ;

[1] Suite à une audit de la SCAC en cours, les entretiens avec les aviculteurs ont été annulés.

2) sur l'intérêt de passer par les organisations de producteurs, voire de mobiliser leurs responsables pour des entretiens
3) sur l'intérêt de contacter des producteurs vivriers et des jeunes, en particulier par rapports aux problèmes d'installation et de « succession » (quelques enquêtes supplémentaires ont pu être réalisées).

1.2.2. Traitement des données et présentation des résultats

Entretiens auprès des organisations de producteurs

Des informations (partielles) concernant 10 organisations ont été systématisées dans une matrice simple (tableau croisé) permettant un traitement qualitatif en ce qui concerne les difficultés et propositions formulées. Les éléments répondent sans doute aux objectifs prioritaires de cette enquête et aux attentes possibles de ce type d'entretien, mais ils restent limités. Pour réaliser une analyse quantitative et qualitative plus détaillée de ces organisations, il serait nécessaire de compléter cette première systématisation par des données plus précises et fiables (dates, nombre exact de membres, statuts, mode de fonctionnement). L'application rigoureuse d'un guide d'entretien ou d'un questionnaire serait nécessaire. Parmi les actions de recherche programmées par l'IAC en Province Nord l'étude des marchés de proximité d'une part et l'étude des dynamiques de développement local d'autre part pourraient apporter des informations complémentaires.

Entretiens auprès des producteurs

Le caractère qualitatif et ouvert des entretiens a donné lieu à une quantité d'informations, comprenant une grande diversité de critères d'indicateurs, d'opinions, etc (plus de 60 item, environ 100 variantes) dont, par ailleurs beaucoup sont spécifiques à chaque exploitation, ce qui implique une grande diversité de réponses pour un même point ou critère.

Le traitement de tels entretiens est assez fastidieux.
Une première matrice croisée (producteurs/réponses) de pré-traitement a été élaborée pour chaque bloc thématique : 1) structures d'exploitation, 2) relations avec environnement socio-économiques 3) Difficultés, projets et propositions 4) problèmes et propositions pour l'installation des jeunes.
Dans un deuxième temps ces matrices ont été transcrites sur tableur pour un premier codage quali-quantitatif.

A l'issue d'un débat avec les enquêteurs une validation et une synthèse des résultats (en particulier pour les aspects *difficultés, projets et propositions* a permis de dégager les grands problèmes et les principales tendances, voire de les situer et de les qualifier par thèmes, par zone, par catégorie de producteurs et par produit.

1.2.3. Restitution des résultats

Une restitution (groupée et portant sur l'ensemble du diagnostic et du processus OGAF) a été réalisée dans les communes de Touho, Ponérihouen et Poindimié, retenues en priorité pour la mise en place d'une OGAF. Pour assurer un retour de l'information et des analyses aux producteurs mobilisés, des restitutions sont également programmées dans les communes de Hienghène, Canala, Houaillou et Poya entre fin 2001 et début 2002.

1.3. Enseignements méthodologiques

1.3.1. Préparation des entretiens

Adaptation des guides et tableaux

Les délais extrêmement courts entre la commande et la mise en place de l'enquête (2 réunions avec les commanditaires) n'ont pas permis de tester les guides afin de mieux les adapter, de caler certains critères et indicateurs, de vérifier la compréhension de certaines questions (y compris par les enquêteurs). Ce type de préparation aurait permis d'anticiper en fonction du traitement sollicité (quantitatif, qualitatif, mixte) un mode d'enregistrement (codage, grilles, tableaux) qui faciliterait l'exploitation et le traitement des données.

Annoncer et négocier l'entretien, faire passer une information claire et précise

Il ne suffit pas de prévenir les producteurs du passage des enquêteurs, dans bien des cas il faut une explication antérieure (avec l'intéressé) et convenir ensemble d'une date et d'un horaire qui lui convienne. Les producteurs contactés ou informés par des tiers étaient rarement au rendez-vous.

Profiter des réunions des organisations de producteurs Les cas des réunions collectives lors de l'assemblée de l'APLH à Houaillou, du marché de Hienghène, ou de l'Association Bai ma Doui, ont montré que le recours aux responsables d'organisation, quand il a été utilisé, s'est toujours avéré positif.

1.3.2. Utilisation des guides et des tableaux

Points plus délicats

Ce sont des aspects du guide d'entretien qui ont été moins bien répondus ou enregistrés.
Ils concernent surtout :

- Les structures du foncier (SAU, clan terrien, succession etc) exigeraient la systématisation antérieure des informations déjà disponibles sur les exploitations à enquêter ou bien un entretien spécifique, voire une visite de terrain. Cependant les gens parlent assez facilement de leur foncier ;

- *l'information sur les prix* (mode d'accès à l'information sur les prix, et non montant des prix eux-mêmes pour lesquels il y avait le tableau 2 sur utilisation/valorisation des produits) ;

- *les propositions/suggestions* pour résoudre les difficultés : elles sont assez souvent peu qualifiées, à la limite de l'autosuggestion. Parfois elles manquent ou ont été confondues lors de l'entretien avec les difficultés elles-mêmes ;

- *Difficultés et propositions concernant l'installation des jeunes* : probablement à cause de la complexité du sujet et de l'aspect parfois délicat des cas particuliers.

Plusieurs causes sont à retenir :

- Les questions ont été mal posées ou formulées ;
- Ces aspects ont été mal formulés lors de l'élaboration des guides ou insuffisamment expliqués lors de la réunion préparatoire. Les enquêteurs eux-mêmes ont pu les interpréter de différente manière ;

- Ces aspects correspondent à des thèmes délicats ;
- La qualité du dialogue n'a pas permis de les aborder de façon qualifiée et qualifiante ;
- Certains aspects ne s'appliquent pas à tous les cas : les producteurs âgés n'ont pas tous des projets individuels ou collectifs, ni d'idées précises sur l'installation des jeunes.

1.3.3. Traitement

Les formes de transcription des entretiens ont été diverses (transcriptions dactylographiées et mises en forme, transcriptions manuscrites, dactylographie dans matrice, notes manuscrites etc) ce qui ne pose pas de problème majeur. Elles ont, par contre, été inégales dans le contenu, peut-être à cause des difficultés d'utilisation des guides ou autres limites mentionnées auparavant.
Certaines données manquantes sur les structures limitent beaucoup les traitements quantitatifs : statistiques ou graphiques. (moyennes, type de foncier, classes de surface, équipements, etc). La aussi, c'est en partie du à l'utilisation du guide, sans préparation antérieure suffisante et au sous-emploi des tableaux pré-formatés.

2. Principaux résultats de l'enquête

Malgré les limites et lacunes évoquées dans la partie méthodologique, les résultats qualitatifs de l'enquête sont nombreux, denses et parfois très précis en matière de difficultés et de propositions. Ils montrent combien les producteurs marchands des tribus ont, d'une manière générale, une bonne vision et une analyse lucide de leur situation, de leurs problèmes et des causes de ces difficultés. La richesse des résultats vient donc de la quantité et de la qualité des explications et des propositions formulées par les producteurs, en particulier en matière d'action collective, de politiques publiques et même de méthodes d'appui. Ils ont également une vision intéressante, quoi que plus partielle, des difficultés des jeunes et des processus d'installation.

2.1. Analyse des entretiens auprès des producteurs

2.1.1. Caractérisation de l'échantillon des producteurs enquêtés

La grande majorité (95%) des chefs d'exploitation enquêtés vivent en tribu. 90 % sont des hommes avec une moyenne d'âge de 52 ans (de 32 a 73 ans) pour 5 femmes (âge moyen 53 ans), dont trois seules (veuve ou sans aide de la famille).

Activités

Des polyculteurs éleveurs

Les producteurs associent cultures commerciales (100%) cultures vivrières (80 %) et élevage (35%, moitié bovin, moitié petits élevages), chasse (4%) et pêche (7%)

Tableau 3 : **Activités des producteurs**

Prod. principale	**café**	**Fruits/agr**	**Tuber.**	**miel**	**Maraich**	**Total**	**%**
Catégorie							
Mono-actifs	9	4	2		1	16	35%
Pluriactifs	6	9	1	1		17	37%
Retraités	9	3		1		13	28%
Total	**24**	**16**	**3**	**2**	**1**	**46**	**100**
%	**52**	**32**	**8**	**4**	**2**	**100**	
Act. Complem.							
Elevage bovin	4	2			1	7	15%
Petit élev.age	2	6			1	9	20%
Chasse	2					2	
pêche		3				3	
Succession	6	2				8	17%

L'importance des revenus familiaux non agricoles (retraite, pluriactivité, indemnités)

30 familles sur 46 (70 %) comptent un revenu non agricole ; seuls 4 mentionnent un revenu agricole supérieur au non agricole.

Tableau 4 : **Autres sources de revenus des familles des producteurs**

	retraités	Salariés perm.	Salariés temp.	Adjoint maire	Comm./entreprises
Total	13	8	5	5	4
%	28	18	11	11	8

2.1.2. Des relations assez denses avec l'environnement social et économique

La plupart des producteurs interrogés font preuve d'une bonne participation à des organisations ou à des actions collectives. De fait on note une priorité aux relations et organisations de proximité et des participations et relations plus lâches avec les organisations professionnelles agricoles, généralement promues de l'extérieur. Ceci explique, entre autres causes, le manque d'informations précises sur les aides publiques, les règlements, les prix et leurs modalités.

Tableau 6 : **Relations extérieures des familles d'exploitants**

Relations	% de relations	
Relations de proximité		
Entraide familiale	90	
Membre d'une association locale	70	
Dialogue technique	40	
Relation avec mairie Adjoint au maire	42 11	
Organisations Professionnelles		
Coop. ou centrale achat	20	
Membre GAPCE	58	

Commercialisation des produits

Tous les producteurs enquêtés commercialisent une partie importante de leur production. Cette mise en marché est complexe et diversifiée. Pour le café, le plus souvent, le GAPCE représente l'unique débouché et la structure d'approvisionnement en intrants (collecte gratuite). Il constitue donc le seul partenaire commercial pour ceux qui n'ont pas besoin de vendre des produits vivriers.
Dans les autres cas, la plupart des producteurs vendent à la fois aux structures coopératives et associatives (GAPCE, Arbofruit, associations locales) et en vente directe (sur la ferme, sur les marchés de bord de route, les marchés communaux) ou indirectement (aux colporteurs, commerçants ou grossistes de Nouméa).
- 40% commercialisent via les structures coopératives ou professionnelles (GAPCE, Arbofruit, OCEF, SPIE, etc, (Vu leur position ils n'ont pas les moyens de négocier. Ils acceptent le prix fixé ou vont chercher ailleurs, ce que font certains qui ne respectent d'ailleurs pas toujours les règles d'exclusivité.
- 34% commercialisent directement à divers clients.
- 18% commercialisent sur les marchés locaux et communaux.

L'information sur les prix est assez diversifiée

La majorité des producteurs (34%), dépend des structures elles-mêmes pour l'info sur les prix (GAPCE, Arbofruit, OCEF). Cependant 25% affirment s'informer sur les marchés communaux (c'est plus que le nombre de ceux qui y vendent leurs produits), 9% via la DDEE, 9% via les colporteurs et autres commerçants et 7% auprès d'autres producteurs.

2.1.3. Difficultés des producteurs

L'accès au foncier

Il reste précaire et incertain pour une majorité d'agriculteurs y compris marchands. Sur la Côte Est, du fait du relief accidenté et de la faible fertilité des sols, le problème de la rareté du foncier pour l'agriculture, surtout mécanisée, est général. Les réponses de l'enquête permettent de distinguer deux situations, y compris au sein d'une même commune (voire d'une même tribu). Le cas où le conseil du clan ou bien le conseil des anciens a formulé des règles ou des solutions pour l'accès au foncier. Quelles que soient les superficies (même réduites) les gens disent alors « qu'il n'y a pas de problème foncier» (32%). Dans l'autre situation où ces problèmes n'étant pas réglés, ce sont les interdits, les impossibilités d'accès ou les conflits qui dominent (68% des réponses) : (I) manque de terre ou d'accès à la terre, (ii) conflits ou d'insécurité foncière, (iii) problèmes d'accès (de routes ou pistes) et d'enclavement à leurs terres (distances des habitations).
Dans ces cas, les jeunes et les femmes, ont dans de tels cas encore plus de difficultés que les hommes adultes à accéder au foncier.
Le manque de terre se fait sentir et pas seulement pour les jeunes, du fait :

- de la dispersion et de la division des terres
- des problèmes d'accès (distance, enclavement, relief, absence de véhicules)
- des problèmes d'attribution et d'usage (en dehors des cultures vivrières annuelles) pour les familles de clans accueillis

La redistribution des terres « européennes » via la réforme foncière n'a pas véritablement desserré ces contraintes, à cause:

- de la distance des tribus des terres allouées (de 6 à 35 km)
- des besoins pour l'habitat (croissants) des terroirs tribaux de l'attribution de terres d'élevage pâturages dégradés ou envahis
- des conflits suite aux revendications
- des problèmes de gestion collective de la production (GIE, GDPL, Elevage)
- de la division des parcelles entre clans et familles

Problèmes techniques en matière de production

Les producteurs mentionnent prioritairement des problèmes spécifiques de traitement des maladies et d'accès ou d'usage des produits pesticides (25%) et en second lieu des problèmes de gestion (18%)
Les autres problèmes concernent les difficultés d'approvisionnement en intrants, les cyclones, les aspects fonciers, la main d'œuvre et enfin le financement de la production (mécanisation, transport, recours à des variétés commerciales exigeantes en intrants, etc).

Commercialisation

La commercialisation est un problème pour la grande majorité, seuls 10% affirment ne pas avoir de difficultés de mise en marché. Les difficultés indiquées en priorité concernent (i) le manque de débouchés (accès distant, coût du fret, information, fidélisation, quantités, concurrence des marchés de proximité, etc), (ii) des prix peu rémunérateurs (en général les producteurs de Café liés au Gapce), (iii) des problèmes de qualité. Pour les fruits elle constitue une exigence des acheteurs difficile à satisfaire. Pour le café et les tubercules au contraire, les producteurs estiment que leurs produits ne sont pas rémunérés à la hauteur de leur qualité.
Le Gapce est indiqué comme constituant un problème en matière de commercialisation, et non pas une solution, par 20% des producteurs, en particulier en terme de mauvaise gestion (trop de personnel, mal qualifié, mauvaises coordination avec les membres et administrateurs, etc) et de délais de paiement

Divers autres problèmes de commercialisation sont mentionnés dans une moindre mesure- l'approvisionnement (en emballages, etc), les délais de paiement par les groupements (Gapce et Arbofruits), la démotivation suite au projet d'usine à jus de Canala et le coût du fret.

Difficultés d'organisation ou inadaptation des organisations existantes ?

20% des producteurs font part d'une vision ou d'une expérience négative des organisations agricoles professionnelles (Syndicats, coopératives, Chambre d'Agriculture) ou par filière ou : « pas dans la région, ici ça ne marche pas » ; « L'association de producteurs de Café (de Touho, de Canala ou de Houaillou) n'ont jamais fonctionné » ; « les syndicats de producteurs ne défendent que les gros, les associations se concurrencent entre elles » « elles sont spécifiques du café .... ».

La plupart des responsables d'associations et des producteurs membres croient en priorité aux structures locales de proximité (tribu, vallée, voire parfois commune). Ils estiment que les difficultés des organisations sont dues à des problèmes de gestion collective liés à la taille, au mode de fonctionnement, aux statuts inadaptés, au non-respect des règles qui sont peu formalisées, qui ne sont pas sanctionnées et donc peu valorisées (« ce n'est pas comme pour la coutume »). Des besoins ou fonctions prioritaires en matière d'organisation sont indiqués :

- commercialisation et l'approvisionnement, mais via des structures locales ;
- gestion d'un véhicule pour le colportage, via les jeunes.

Difficultés de formation et information

Formation

33% des producteurs mettent en avant des difficultés et donc des besoins en matière de formation technique. Ils évoquent des méthodes et des structures techniques actuelles (MFR, écoles agricoles) inadaptées au public et à la réalité. On préfère l'efficacité de méthodes plus interactives et participatives (échanges entre producteurs, visites d'études, démonstrations et expérimentation, ateliers/formation). 10% donnent la priorité aux formations en matière de gestion.

Difficultés en matière d'information pour la production agricole

38% des producteurs font explicitement références aux problèmes d'information en matière de mise en marché et de formation des prix. Ils ont recours aux techniciens des structures techniques (DDE, Arbofruits, OCEF, Gapce). On peut y voir à la fois des relations privilégiées avec les techniciens de proximité comme une dépendance de ces structures. C'est pourquoi certains proposent de structurer des échanges d'information par les utilisateurs, entre producteurs (associations) mairies et marchés (communaux et en tribus).

214. Installation des jeunes

Difficultés pour les jeunes

Les principales difficultés concernent l'accès au foncier. Un quart des producteurs mentionne le problème foncier en priorité : en termes d'accès, de conflits et litiges dus à un manque d'information et de transparence, de terres gelées ou de structures inadaptées via GIE.
Pour un autre quart de producteurs (24,5%) il n'y a pas de problèmes fonciers prioritaires, l'espace existe et les GDPL constituent une solution. Ce partage des opinions reflète la situation générale concernant le foncier sur la côte est.

Au niveau de la formation la moitié des réponses concerne l'école (primaire, agricole, secondaire ou MFR) et ses problèmes d'inadaptation pour l'agriculture et la réalité locale, surtout en tribu. Elle déforme les jeunes, les éloigne de l'agriculture et surtout ne leur assure pas une bonne compréhension du fonctionnement de l'économie de marché, ni une formation technique adaptée. L'échec scolaire reproduit des incompréhensions et perpétue des frustrations. L'aide scolaire est nécessaire et surtout dans les internats, avec des relais en tribus. Il conviendrait de mettre en œuvre une animation en milieu réel para ou post scolaire.

Certains producteurs âgés estiment que et l'école et les parents n'assument pas leurs responsabilités. Pour d'autres les formations données aux Lycées Agricoles (Do Neva et Pouembout) sont satisfaisantes, surtout en CFPPA. Ce sont les formations en MFR qui sont les plus critiquées. Certains regrettent la formation Népia. Parmi les formations jugées prioritaires : gestion, habitat, construction.
Presque la moitié des producteurs interrogés trouve les jeunes démotivés, surtout pour l'agriculture. Certains ajoutent même désœuvrés ou drogués. D'une manière générale, les producteurs notent chez les jeunes, peu d'intérêt ou de motivation pour l'agriculture, ou alors plus tard à partir de 30-35 ans.
Selon eux les jeunes préfèrent l'initiative privée, le salariat temporaire, le passage par la ville et le sport. Ils se contentent de peu, restent dépendants des parents.

Difficultés de dialogue avec les jeunes

Les avis sont partagés concernant les distances entre jeunes et système coutumier et les améliorations dans ce sens : intérêt des jeunes, vieux plus ouverts ? Cependant tous reconnaissent que les occasions de dialogue restent insuffisantes. Il faudrait des structures, même informelles, de suivi des jeunes. On considère que ceux-ci manquent de références ou d'exemples positifs.
Les structures ou mesures d'appui aux jeunes considérées comme inadaptées (83%) ou insuffisantes, voire démotivantes. L'accès au financement et surtout à l'information constitue un premier problème majeur (40%). Les appuis aux jeunes existent, mais ils sont mal valorisés et l'information est insuffisante.
Le modèle d'installation fondé sur l'entreprise agricole est inadapté (16%) ainsi que le système de promotion (projet, CODEV, financement par subventions) (28%) *: « il brouille les relations entre individuel et collectif », « engendre jalousies et méfiances ». « Il est insuffisant (il n'y a pas assez de suivi et d'animation, ni même de suivi technique)* »
Par exemple à Canala et Houaillou, *« l'abandon du projet d'usine à jus de fruits et le manque de suites et de suivi des projets d'agrumes ont démotivé les jeunes* ».
Il y a un réel besoin d'apprentissage technique et de suivi, mais il s'agit d'éviter l'assistanat (17%) y compris les appuis de la MIJ sont parfois jugés peu concrets (5%).

Les enquêtes complémentaires conduites directement auprès des jeunes à Poindimié, Hienghène, Voh et Poya permettent de relativiser l'impression de démotivation et de désœuvrement exprimée par un échantillon de producteurs marchands et âgés. La drogue est un faux problème, souvent mis en avant comme prétexte, traduisant également l'impuissance ou l'incompréhension des vieux.

Les difficultés indiquées par les aînés (accès au foncier, formation, dialogue difficile, aides inadaptées) sont certes confirmées par les jeunes. Cependant, ceux-ci ne restent pas inactifs pour autant, même s'ils ne trouvent pas d'emplois. Une majorité d'entre eux s'investit dans les associations culturelles et sportives, voire auprès des APE pour l'aide scolaire. Certains subviennent partiellement à leurs besoins en vendant des excédents vivriers (agricoles, pêche) ou de l'artisanat. Beaucoup, même s'ils ne se sentent pas pour autant reconnus par les aînés, continuent à cultiver un champs d'igname pour assurer la coutume.

La frustration est réelle en ce qui concerne l'inadaptation des aides publiques et des formations. Mais il semble qu'elle touche plus gravement la classe d'âge des 15-20 ans que celle des 20-40 ans, qui même s'ils ont eu une expérience frustrée ou sans suite via l'EPK (Ecole Populaire Kanak), ont généralement un niveau de scolarisation allant du BEP au niveau bac (voir bac + 2). Les frustrations de la classe des 20-40 ans tiennent également aux promesses non tenues par les élus indépendantistes en matière de politiques publiques, sociale, économique et culturelles. Tous n'ont pas pour autant renoncé à la militance, ce qui n'est pas la cas dans la classe 15-20 ans. Cette classe d'âge est encore plus touchée par l'échec scolaire : la fracture école/tribus est aggravée par l'hébergement en internat sans appui pédagogique extrascolaire, la formation des professeurs est parfois inadaptée, surtout dans le cas du ghetto des classes d'Annexes des Lycées Professionnels.

2. 2. Analyse des entretiens auprès des organisations de producteurs

2.2.1. Caractéristiques des organisations interrogées

Statut : *Une majorité d'association loi 1901 et un GIE*

Durée et origine :

La plupart sont très récentes (9 sur 10 créées depuis 1997) selon trois processus :

- Intervention des services techniques (Projet café ADRAF, DDRP, DDEE) cas des associations de producteurs de café, de tubercules, du marché de Hienghène (50%) ;

- Evolution de groupes de base (alliances et familles en tribus) et, éventuellement, appui ultérieur communal ou provincial : cas des associations culturelles, GIE de Gondé, Association Nevaho, AFFV Xaraaçu (40%) ;

- Modernisation du Conseil des Anciens et création d'une association de développement local de la tribu (Gohapin).

Les vecteurs d'organisation sont :

33. pour l'origine 1 : les techniciens et un ou deux producteurs « pilote », la mairie
34. pour l'origine 2 : une famille ou quelques familles alliées, ou de jeunes militants
35. pour l'origine 3 : le chef ou le conseil des anciens de la tribu, mais avec une influence de l'animateur local DDEE.

Taille

Selon l'échelle d'action et l'âge de l'organisation, le nombre varie beaucoup de 3 ou 4 familles à 53. Mais dans la plupart des cas, le nombre de membres actifs ne dépasse guère 10 à 12 producteurs.

Échelle d'action

L'échelle d'action est ou locale (terroir, tribu, vallée, petite région naturelle) ou administrative (une ou plusieurs communes). Éventuellement, son intervention peut concerner l'aire linguistique ou culturelle ou simplement y faire référence (APFV Xaraçuu).

Fonctionnement

Hormis le cas spécifique du GIE, l'ensemble des organisations a un statut d'association.

Elles ont d'abord fonctionné comme des groupements informels, puis au bout de un ou deux ans d'activités, elles ont déposé des statuts en constituant un bureau ou un conseil d'administration. La moitié inscrivent leurs membres qui payent une cotisation (de 1000 à 10000 CFP/an).
La plupart ont une réunion ordinaire mensuelle (hebdomadaire dans le cas des marchés) et une assemblée générale annuelle. Très peu d'informations ont été recueillies sur la gestion et l'administration des associations, les enquêteurs ayant interprété le guide surtout en termes de fonctions ou d'activités.

Fonctions et régulation

La moitié des cas étudiés constitue des associations de services par produit ayant une fonction d'appui aux producteurs mais également des fonctions de développement local (foire, fêtes, fonds etc).
Deux sont des associations qui gèrent un marché (tribal à Nevaho et communal à Hienghène), mais ont également une vocation d'animation sociale.
L'ASDCK (Gohapin) est une association culturelle de promotion de la culture kanak Paici
Bai Ma Doui (Gohapin) est une association tribale de développement local
Le GIE de Gondé a une fonction de service et d'appui à la production (ces services sont financés en bonne partie par la production de chaque famille) mais une vocation de développement local de la tribu.

On retrouve donc deux systèmes de régulation :

1) Les associations de producteurs par filière (café, fruits, tubercules, litchis) sont surtout des structures professionnelles, fondées sur l'intérêt économique et régulées par les règles technico-économiques du marché.

2) Les associations en tribu, inter-tribu ou culturelles sont des structures essentiellement localisées, fondées sur la proximité et régulées par la réciprocité (alliance, voisinage, parenté et solidarité).

Activités

On retrouve trois types d'activités principales

a. Appui et services aux producteurs par filière (50%)

- coordination pour approvisionnement (commande stockage, distribution intrants)
- appui à la commercialisation (contacts, collecte, transports, relation centrales d'achat)
- échange d'outils et info

C'est le cas des associations de producteurs de café nées de l'ancienne Asso des producteurs de café de la Province Nord (1994), de l'A PFV Xaraaçu, de l'APL Houaillou et du Groupement de producteurs vivriers/Cote Est Production.
Ces activités semblent réduites ou en chute dans le cas des asso de producteurs de café.

b. Organisation, gestion et animation de marchés locaux (20 %)

- location du local, achat, entretien des étals/tables, gestion quotidienne du marché (électricité, eau, ordures)
- établissement (collectif ou avec mairie) des prix des produits vivriers (agricoles, plantes, fleurs, fruits) et de la mer, de la chasse et de l'artisanat
- organisation et animation (fêtes, pub, bingo)

- négociations avec mairie, Province, administration, etc

c. Développement local et animation socio-culturelle (30 %)

Les activités de développement local des organisations en tribu sont diverses, appui à la production et commercialisation pour le GIE de Gondé, appui au montage de projets collectifs (construction case de la tribu, formations jeunes, reforestation, etc) dans le cas de Bai Ma Doui à Gohapin, e activités culturelles et artistiques dans le cas de l'ASDCK de Gohapin.

Typologie

Si l'on croise les caractéristiques de ces 10 associations et les réponses des producteurs (en matière de participation et d'opinion sur les organisations professionnelles), on retrouve en fait deux principaux types d'organisations, correspondant à deux dynamiques bien caractérisées. Cette différentiation est essentiellement fondée sur le processus de création, l'échelle d'action et le mode de régulation et non pas tant sur les trois catégories d'activités ou de fonctions

On distingue deux types bien marqués entre :

1) des structures d'organisation promues par des instances extérieures (services techniques, mairie, etc), dépendant de financements, voire de ressources humaines externes, spécialisées autour de fonctions économiques (services aux producteurs) et régulées par les lois du marché. Ces organisations souffrent de réels problèmes de participation, de motivation (d'identité) de leurs membres, et de fait, sont souvent dépendantes des institutions qui les ont promues (ou en conflit avec elles). Le transfert des fonctions de services aux OPA est, on le sait un exercice difficile. Dans ce type on retrouve 4 associations de producteurs par filière ou par produit et l'association du Marché Communal de Hienghène.

2) des processus d'organisation endogènes, à la base, portés par des groupes de proximité et impliquant une forte dimension de développement local associant économique, social et culturel, activités/relations marchandes et non marchandes. Leurs membres s'affirment plus motivés, solidaires et préoccupés d'animation de la vie sociale, d'approche globale du développement des tribus. Ceci est vrai même si les circonstances et nécessités les ont conduit à adopter (pour exister et capter des appuis) des statuts productifs (GIE) ou à mettre en avant les fonctions économiques (à Névaho, gestion du Marché de l'Embouchure de la Tchamba, Services aux producteurs fruitiers de l'APVF Xaraçuu).

Tableau 7 : **Caractéristiques des organisations de producteurs rencontrées**

n°	Sigle	Lieu Tribu/commune	type	Statut	Date créat	origine	Vecteur appui	échelle	N° Memb	fonction	activités
1	APCT	Touho	1	asso	?	Projet café	Adraf DDRP	Commune	50	Pr.café	services
2	APCP	Ponérihouen	1	Asso	1998	Projet café	Adrap DDRP	Commune	30	Appui café	services
3	APLH	Houaillou	1	Asso	1997	mairie	mairie	Commune	52	Appui fruit	services
4	CEP	Houa/Poner	1	Asso	2000	Igna/méc et DDEE	DDEE	2 communes	4	Appui tuberc	services
5	APFVX	Canala/Xa	1 ? 2 ?	Asso	1999 2000	Gr prod fruits	arbofruit	Commune	20	Appui fruits	services
6	AMH	Hienghène	1	asso	2000	femmes et mairie	mairie	Commune	20	marché	Gestion animation
7	AVN	Nevaho/Poné	2	asso	1999	Zanko et voisins,	mairie	Vallée 3 tribus	20	Marché	Gestion animation
8	GIEK	Gonde/Houa	2	GIE	1998	Pr. taro	DDEE	tribu/clan	12	Dev loc	Prod. Col
9	BBB	Gohapin/Poya	2	asso	2000	Con Anc	chef	Tribu	?	Dev. loc	Projets
10	ASDCK	Gohapin/Poya	2	asso	1986	jeunes,	mairie,	Tribu	30	culture	Art/cult

2.2.2. Activités et difficultés

Les associations par produits

Les principales difficultés des associations par produits résident autour du manque de moyens et de masse critique, donc en conséquence, d'acquisition d'une autonomie réelle et d'une capacité d'intervention. Dans les cas du café et des tubercules, le manque de membres ou la participation réduite des membres, peut s'expliquer par la jeunesse de la filière (vivrier marchand) ou par son déclin, voire son épuisement (café). Dans les deux cas les associations ont été ou sont encore dépendantes des services techniques. Dans le cas des associations de producteurs de café, leur spécialisation limite ou élimine la possibilité de croître ou de capter de nouveaux membres. *Association café = coquille vide*

L' APFV Xaraaçu a surmonté ces aspects en s'ouvrant aux différents types de producteurs et en mettant en place 4 centres de collecte/structures relais en tribus, mais elle éprouve au contraire un manque d'appui technique, de locaux (stockage) et d'équipements (stockage et transport) et certaines difficultés à promouvoir un produit local « la mandarine de Canala ».

Bien que tout à fait dynamique l'APLH reste dépendante de la Mairie (ce n'est pas un problème), par contre la participation humaine repose surtout sur un petit noyau et l'animatrice municipale.

Les associations gestionnaires d'un marché

Les associations de Nevaho et de Hienghène assurent des fonctions similaires, de gestion d'un marché, mais sur des bases et dans deux contextes très différents.

L'association du marché de Hienghène passe par des difficultés financières pour assurer le coût de location et de gestion de la structure communale surdimensionnée (15 tables sur 45 louées). Elle vient de remettre la gestion entre les mains de la mairie après avoir essayer de négocier des conditions différenciées, victime des « lois du marché et de la concurrence ».

De fait, l'institutionnalisation du marché communal de Hienghène, comme d'autres marchés communaux (Pouébo, Canala, etc) pose des problèmes d'entretien d'une structure dont le dimensionnement et la construction ont été volontariste, même s'il existe une demande locale en produits frais. On a pas assez pris en compte la situation des producteurs/artisans et les conditions d'acheminement des produits. Le coût du taxi depuis les tribus de la montagne (3000 CFP) ajouté à celui de la location de la table limite l'intérêt du marché pour beaucoup de producteurs de Hienghène. Il bénéficie par contre aux commerçants et producteurs de Pouebo ou du littoral (bus SCEA a 200 CFP). L'association de Hienghène a du aussi affronter les oppositions de l'ancienne équipe municipale pour réaliser un bingo, fixer les prix des produits agricoles vivriers (plus bas) et la concurrence jugée déloyale d'un maraîcher professionnel de la côte Ouest.

Au contraire, l'association du marché de Nevaho, a su conserver une dimension de proximité en partant d'une initiative locale et d'investissements modestes. L'objectif est bien sur économique (échanger des produits) mais aussi social et culturel (*animation de la vie sociale* de la Vallée). Elle fonctionne de manière autonome et au maximum de ses structures. Elle n'éprouvait pas encore d'urgence à les rénover et à les agrandir. Comme il s'agit d'une structure qui fonctionne, une administration est venue lui offrir des appuis.

Les organisations de développement de tribu

Pour toutes ces structures, il s'agit de trouver des *« appuis plus conséquents »* et des modes de gestion *plus adaptés* que le statut associatif ou le GIE....Elles expérimentent des formes mixtes, hybrides, plus en accord avec la réalité et la coutume. Elles dénoncent l'échec des GIE et GDPL, des projets productifs et élevages collectifs imposés pour l'accès aux terres ancestrales, même si elles reconnaissent avoir du y avoir recours (Gondé, Gohapin)

Pour le GIE de Gondé comme à Gohapin *l'enclavement du foncier*, et donc l'amélioration de *l'accès est le problème* à résoudre en priorité. Dans le cas de Gondé, certes il s'agissait déjà de terres claniques. Il leur faut pouvoir diversifier la production, ne pas dépendre du litchi ou de l'élevage, surtout pour les GIE et GDPL. *L'objectif c'est d'appuyer toute forme de développement local de la tribu, le litchi c'est un moyen.*
Pour l'instant, *« tous avancent ensemble »*, *« dans l'entraide, au même pas »*, parce qu'ils sont plus ou moins dans la même situation. Mais déjà a Bai ma Doui, on se méfie du *« tourisme qui crée des jalousies »*. On explique aussi comment les appuis publics aux promoteurs peuvent créer des jalousies s'il n'y a pas un effort préalable d'information, de négociation et de légitimation collective des projets individuels.

En conclusion sur les organisations, il ne s'agit pas d'opposer les deux types de structures (proximité ou services/filière ; locales ou communales, endogènes ou exogènes), leurs fonctions et leur échelle d'action étant par nature différentes, même si complémentaires. Par contre la promotion, la mise en place, le contrôle, voire l'administration des organisations de type 1, auraient tout à gagner à être associés aux organisations de type 2. Même, si ces dernières sont actives et porteuses d'une identité plus forte, elles ont besoins d'appuis institutionnels extérieurs pour se coordonner et pour pouvoir pour assurer de nouvelles fonctions à d'autres échelles. Ce peut-être une idée pour une OGAF, mais il faut qu'elle mûrisse...

3. Synthèse des résultats

3.1. Structures d'exploitations et stratégies des producteurs

311. Essai de typologie des catégories de producteurs dits « marchands »

Type 1. Producteurs en cours d'installation ou non consolidés (30%)

- La plupart sont parmi les plus jeunes (25 à 40) mais peuvent aussi avoir plus de 50 ans, être pluri-actifs ou mettre en place un projet de production pour un fils
- Ils basent leur installation sur une production commerciale, intensive (surtout fruits ou café) mais, étant en début de cycle, ils ne commercialisent encore que très peu.

On distingue deux sous-types:

Type 1/a : monoactifs (10%). Ils sont en situation plus précaire, le financement est plus difficile, mais ils sont mobilisés exclusivement pour l'agriculture.

Type 1/b : pluriactifs (20 %).

Type 2 : Producteurs « professionnels » (33%)

- Ils ont pu investir dans des équipements : motorisés ou mécanisés (petite motorisation), irrigation ou accès à séchoir/ dépulpeuse dans le cas du café
- La mise en marché est assurée via des structures professionnelles (Ocef, Arbofruit, Spie, Gapce, etc) ou/et à travers un réseau diversifié de vente directe.
- Ils ont, en général, un projet d'extension de l'unité, qui dépend aussi des possibilités d'accès au foncier.

Type 2/a : Mono-actifs (16%)

Type 2/b : Pluriactifs ou retraités (17 %) exercent des activités commerciales et/ou d'entreprise ou bien comptent sur un bon salaire de l'épouse.

Type 3 : Producteurs en fin de carrière (38%)

Type 3/c : Ceux ayant une succession identifiée sont en majorité des monoactifs sans retraite (16%). Ce sont des producteurs âgés, mais encore dynamiques et capables d'investir, en fonction de la succession.

Type 3/d : Sans succession, ils sont tous retraités ou pluriactifs (22%). Ce sont des producteurs âgés, retraités et peu dynamiques (cueillette café et fruits), nostalgiques de l'époque du café, mais peu exigeants et peu critiques.

312. Stratégies des agriculteurs

Des pratiques encore diversifiées

Les structures d'exploitation sont en amélioration mais souvent encore très précaires. Le foncier est marqué par l'usage des terres claniques (85%) : 73% sur terres de réserve autochtone, 12%, sur GDPL et seulement 11% sur terres privées.

- *Itinéraires techniques*

Presque tous les producteurs interrogés ont recours aux engrais et pesticides (insecticides) mais uniquement sur les cultures de rente (café, fruitiers et agrumes, ignames commercialisés, maraîchage).
Beaucoup reconnaissent éprouver des difficultés pour l'accès aux bons produits et aux équipements (pulvérisateurs) en temps utiles, et pour un bon usage de ces produits.

- *Équipement*

La grande majorité des systèmes de production sont manuels et on rencontre donc surtout du petit matériel manuel (pulvérisateur). 10% des producteurs ont acquis un tracteur, mais souvent via un investissement dans d'autres secteurs (entreprise, services) ou grâce à un niveau de subvention élevé (pas de provision pour amortissement, quelle capacité de renouvellement ?). 10 % pratiquent l'irrigation, 9% ont un motoculteur et 11% une moto-débroussailleuses. 12% ont accès à un dépulpeur (commun) ou à un séchoir (individuel) ;

- *Main d'œuvre*

Les problèmes d'accès à la main d'œuvre et la réduction de la force de travail familiale, y compris pour la production vivrière, sont de nouveau confirmés. Tous les producteurs interrogés ont recours à la main d'œuvre familiale. Mais celle-ci est le plus souvent réduite au chef d'exploitation ou à son épouse. L'entraide (familiale) est fréquente pour la récolte, voire le désherbage, mais, dans le cas du café, on se demande si elle ne va pas disparaître avec le départ des planteurs (âgés) actuels. 11% des enquêtés ont également recours à des salariés permanents ou réguliers.

Stratégies par types

- *Type 1. Producteurs en cours d'installation ou non consolidés*

Type 1/a : monoactifs (10%) il sont en situation plus précaire, le financement est plus difficile, mais ils sont mobilisés exclusivement pour l'agriculture. Ils sont en dépendance forte de la transmission paternelle et des aides publiques et, en général, intéressés par l'assistance technique et la gestion. Ils éprouvent des difficultés en matière de diversification et de changement de filière.

Type 1/b : pluriactifs (20 %) L'installation, généralement en cours de carrière, est réalisée au rythme des autres activités, sauf si elle bénéficie d'un appui public conséquent (subvention). Généralement ces agriculteurs exercent une seule spéculation agricole (café, fruits, apiculture ou élevage), en plus de leur activité non agricole.

- *Type 2 : Producteurs « professionnels »*

Type 2/a : Mono-actifs (16%) : Ils sont marqués par une relative dépendance des aides publiques et des prix garantis, mais qui n'entrave pas une tendance à la diversification (agriculture/élevage ou agriculture/fruticulture/maraîchage) pour garantir le revenu agricole. Celle –ci peut être associée à une recherche d'extension foncière.

Type 2/b : Pluriactifs ou retraités (17 %) ils exercent des activités commerciales et/ou d'entreprise ou bien comptent sur un bon salaire de l'épouse. On observe une capacité d'alternance des investissements des revenus non agricoles dans l'activité agricole et les autres activités, en fonction des aides publiques (prix garantis, quotas, subventions).

La mise en marché est assurée via des structures professionnelles (Ocef, Arbofruit, Spie, Gapce, etc) ou/et à travers un réseau diversifié de vente directe. Ils ont, en général, un projet d'extension de l'unité, qui dépend aussi des possibilités d'accès au foncier.

- *Type 3 : Producteurs en fin de carrière*

Type 3/c : Ceux ayant une succession déjà identifiée sont en majorité des monoactifs sans retraite (16%). Ce sont des producteurs âgés, mais encore dynamiques et capables d'investir en fonction de leur succession.

Type 3/d : Sans succession, ils sont tous retraités ou pluriactifs (22%). Ce sont des producteurs âgés, retraités et peu dynamiques (cueillette café et fruits), nostalgiques de l'époque du café, mais peu exigeants et peu critiques. Ils sont dépendants des organismes comme le GAPCE pour le café ou Arbofruits pour l'approvisionnement en intrants et l'écoulement de la production et peu sensibles à une augmentation des prix.

Stratégie par produit

- **Café :** Il s'agit d'une culture commerciale pérenne déjà ancienne, pratiquée par des producteurs plutôt âgés (les 3 plus jeunes ont de 42 à 45 ans). On rencontre quelques jeunes faisant état d'un projet de plantation d'une parcelle, généralement de café Leroy. On trouve une majorité de producteurs de café parmi des clans accueillis. Faut-il y voir une stratégie d'occupation foncière (culture pérenne) ou de garantie de revenu complémentaire. Les producteurs de café de la côte Est sont historiquement liés au Gapce, cependant quelques uns des communes les plus éloignés de Poindimié (Canala, Houaillou, Poya, Voh), commercialisent leur café en dehors du Gapce (Sardi, Nouméa, etc.)

- **Fruits/agrumes**
  . la production de fruits (Litchi surtout) et d'agrumes (ananas, oranges, mandarines) est toujours associée à une autre spéculation agricole ou non (délais de production).
  . C'est le produit pour lequel on trouve les producteurs les plus jeunes ; ce sont, en général, des promoteurs bien sensibilisés aux problèmes techniques et économiques, qui adoptent des itinéraires techniques intensifs. Ils sont donc très liés à l'encadrement technique (DDEE, Arbofruits, IAC), les organisations de producteurs sont récentes ou en démarrage ; les producteurs misent sur le label local (mandarine) ou sur l'exportation (litchi), voire sur les deux (litchi de Houaillou).

- **Tubercules :** La production commerciale d'ignames, taros et manioc exige des surfaces relativement importantes (plusieurs hectares), le passage à la mécanisation (investissement lourd) et un contrôle de l'approvisionnement en semences et des débouchés du fait de la concurrence. On trouve donc des producteurs dynamiques et engagés sur des schémas techniques intensifs, très liés à l'encadrement DDEE/Aeica, les premières organisations sont émergentes.

313. Succession et projets pour l'avenir

La succession incertaine qui pèse sur l'entretien des structures actuelles et des plantations et sur la mise en place de nouveaux projets: à peine 20% des exploitants prévoient une succession assurée (fils, fille ou gendre).

L'expression de projets individuels, quand elle existe, concerne en priorité des souhaits d'agrandissement des plantations (verger ou tubercules) ou de plantation de café en culture mécanisée. 22% des producteurs s'inscrivent explicitement dans une perspective

d'intensification et de professionnalisation de l'agriculteur afin de viabiliser son exploitation, de la faire devenir « plus rentable »

Dans le même ordre d'idée et de logique d'intensification et d'insertion au marché on trouve 13% de producteurs indiquant des projets individuels d'investissements pour équipements ou infrastructures (irrigation, hors sol, entretien des plantations via désherbage chimique/mécanisés, chambre froide).

Pour 10% des producteurs tout projet individuel d'amélioration de l'exploitation passe impérativement par un règlement préalable de l'accès ou de la sécurisation du foncier.

3.2. Propositions par thèmes/institutions

321. Appui à la production et à sa mise en valeur

Propositions en matière de foncier

- Organiser la concertation entre les clans pour résoudre les problèmes fonciers à l'échelle de la tribu
- Favoriser la mise à disposition des terres de réserve et de GDPL à partir de baux, tenir compte de spécificités des cultures pérennes ;
- légitimer de façon collective les projets individuels faisant appel à la mise en valeur du foncier ou des ressources naturelles, par un effort d'information et de négociation

Commercialisation

- *Des structures collectives*

Un tiers des producteurs interrogés propose spontanément leur adhésion à tout projet de renforcement ou de mise en place d'une structure collective locale (tribu/vallée) capable d'assurer des fonctions de relais en matière de collecte, stockage, commercialisation des produits locaux et approvisionnement (intrants et quincaillerie).
Plusieurs tribus, indiquent l'alternative des marchés de proximité. Diverses expériences de Canala à Hienghène font état de petits marchés nés d'initiatives familiales qui ont donné lieu à la mise en place d'une association, mieux à même de capter des appuis et d'organiser l'action collective (Tyuienon, 2001 ; Sabourin et al. , 2001).

- *Principales propositions des associations par produits*

- élargir les associations « café » ou filières à de nouveaux membres sur d'autres produits
- créer (pour les fruits et les tubercules, voire pour le café) des structures de collecte et des relais dans diverses tribus ou points de la commune
- mettre en place des structures de stockage au niveau communal (chambre froide pour les fruits) et une meilleure coordination avec les mairies (marché communal), Gapce et Arbofruit ;
- prévoir de sécuriser ou appuyer des groupes restreints de producteurs (10-15) et des initiatives locales (2 ou 3 familles) via des structures associatives ou d'autres mieux adaptées.

322. Propositions aux institutions et politiques publiques

Propositions aux collectivités

- mettre en place une véritable politique agricole, négociée entre Province, Communes et Organisations de producteurs ;
- implanter une stratégie de développement agricole dans chaque commune (mairie) ;
- planification et suivi de la production agricole au niveau communal (zonage communal, animateurs et animation par zones) ;
- Assurer des appuis financiers via, avec ou en complément de l'ADIE ;
- Mise à disposition d'un véhicule communal pour collecter les produits en tribus
- Assurer des conditions d'accès préférentiels des producteurs aux marchés communaux, par rapports aux revendeurs (commerçants professionnels).
- Prévoir la contractualisation pour la mise en marché des produits
- Travailler à la promotion de la zone spécifique de production

Propositions pour les services de la DDEE

- Appuis spécifiques adaptés aux jeunes et meilleure circulation de l'information ;
- Assurer des appuis avec des méthodes plus adaptées au public comme visites et expérimentations, stages pratiques, *échanges techniques (visites de jardin, démonstration et expérimentation)*
- Aider à identifier et sécuriser de nouveaux marchés ;
- Assurer un suivi technique de proximité.

Propositions pour le Gapce

- Assurer la relance du café par l'augmentation des prix, le paiement à la qualité et dans de meilleurs délais ;
- Investir dans les produits de contre-saison en planifiant un calendrier annuel ;
- Assurer une meilleure gestion de la filière miel (qualité et emballage) ;
- Assurer une gestion plus rigoureuse (collecte, pesée, paiement) ;
- Assurer l'approvisionnement au niveau local.

Proposition pour Arbofruits

- Relancer la production d'agrumes par l'amélioration des prix et délais de paiement ou en aidant à la transformation des fruits.

323. Propositions pour l'installation des jeunes

Au niveau du foncier

Deux types de propositions :

a) En ce qui concerne la méthode : la majorité des réponses (90%) propose de s'appuyer sur les structures coutumières, via le conseil des anciens. Certains préconisent une concertation large (20%), d'autres estiment que ce sont des problèmes internes aux clans (20%), mais qu'il s'agit de toute façon de légitimer le partage existant ou à modifier entre clans (40%). 20% mentionnent l'intérêt d'un Cadastre coutumier.

b) En ce qui concerne les modes de valorisation du foncier (pour les jeunes et autres) 30% indiquent en priorité les problèmes d'accès et de terrassement, d'autres mentionnent le reboisement et le tourisme.

Activités et diversification pour les jeunes

Pour les jeunes, on retient la priorité à une insertion sociale, économique et culturelle en tribu, fondée sur un environnement social et culturel (musique, sport) favorable et un règlement coutumier de l'accès au foncier.
En matière d'activités, le tourisme et la valorisation du patrimoine local arrivent en tête des réponses (65 % des propositions) mais seulement 10% sont précises et qualifiées (ballade cheval, sentier botanique, bord de mer, pêche et tourisme, artisanat et sculpture). Elles sont aussi liées à la mise en valeur du foncier et des ressources naturelles (reforestation) pour installer des jeunes (pas uniquement comme agriculteurs)
On retrouve toujours la relance du café (12 %) en particulier chez les planteurs âgés qui ont continué à investir ou entretenir la plantation pour leur fils.
La production commerciale d'igname et de taro fait l'objet d'intérêt vu les prix pratiqués.
Enfin, l'élevage laitier, les petits élevages, les fruits (Litchi et avocat surtout), la culture de pomme de terre, la pêche (+ tourisme) et la boulangerie ont été également indiqués au moins une fois.

Au niveau des méthodes et structures d'appuis

A majorité des propositions se rapporte à des appuis financiers plus conséquents pour les jeunes et plus adaptés à leur situation. Cette demande est souvent associée à la proposition de mesures d'aide à l'emprunt et de garantie de remboursement :

- constitution de fonds ou caisses de garantie pour aider les jeunes à emprunter et à rembourser (à l'échelle de la tribu, de l'association locale de la vallée ou commune)
- coordination des tribus et communes (et de ces fonds ou caisses) avec l'ADIE pour l'appui au montage de projets agricoles ;
- formation, information et animation autour du montage et de la gestion de projets individuels ou collectifs.

D'autres propositions indiquent le besoin de coordinations entre mairies et associations locales (de jeunes) pour l'appui à leurs activités (via des contrats de prestations de service, de construction avec les communes, via des formations, etc) et insistent sur la nécessité d'une animation et d'un suivi des jeunes et de leurs projets, sur le rôle important d'intermédiaires (médiateurs) internes et externes aux tribus.
On retrouve l'idée de l'implication des jeunes dans la mise en place de structure de collecte/stockage/appro/mise en marché et services de proximité en tribu.

Certains proposent des appuis sous forme d'équipements, par exemple la mise à disposition ou aide à l'acquisition de matériel en commun pour services de proximité (via Province ou mairie). Ce thème fait l'objet d'un projet de l'ADIE.

On retient également :

- la réalisation d'aménagements (irrigation, terrassement, drainage) donnant lieu à des économies d'échelles pour la mise en place de plantations regroupées (périmètres ADRAF mais aussi de gestion individuelle) ;
- la création d'association de femmes et/ou de jeunes pour l'artisanat ;
- la négociation de projets avec le Conseil des Anciens, exiger des plans ou schéma de Développement local des coutumiers.

Propositions de formation et information

En conséquence logique, les propositions de formation concernent surtout les activités liées au tourisme, à l'accueil et l'apprentissage de la gestion, de la formation des prix et du fonctionnement des marchés. la préférence est donnée aux stages pratiques et aux processus d'apprentissage collectif (apprendre ensemble en faisant, par l'expérience vécue

et l'acquisition conjointe de références ou de savoir ou savoir faire communs). Les structures de formation /information indiquées sont : MFR Poindimie, Népia (ex) et CFPPA.

3.3. Propositions par zone

331 Zone Canala/Kouaoua/Houiallou

C'est une zone où les activités minières dominent l'économie, comme dans le village de Poro où tous travaillent à la mine. Cette activité n'est pas à l'abri de crises cycliques (liées au cours du nickel) et n'offre qu'un nombre limité d'empois (210 emplois directs et 70 emplois de sous-traitance pour la SLN à Kouaoua).
Les activités agricoles sont liées à l'élevage (Kouaoua et Houaillou) ou à la diversification fruitière (ananas, oranges, mandarine et litchis). On compte des emplois salariés dans l'agriculture sur la côte Ouest (communes de Bourail ou de la Foa) et une diversification récente autour des services dans les centres municipaux des trois communes.

- ***La commune de Canala*** compte 12 tribus et donc une production vivrière significative ainsi qu'une tradition de production d'agrumes (ananas et mandarine). La dynamique associative y est forte (jeunes, GIE, petits marchés de femmes). L'association des Producteurs Vivriers et Fruitiers Xaraaçu a déjà commencé à structurer un réseau de collecte et souhaite développer la mandarine locale avec l'appui de la Mairie. Elle a contacté à ce sujet les services de la DDEE et de l'IAC. Le taro constitue un autre produit avec un potentiel de développement de cette commune.
  La commune de Canala s'est investi dans la diversification, par exemple par la remise en fonctionnement du site thermal de la Crouen dorénavant géré par la Mairie et le DGPL Kwankéné dans la tribu de Nanon Kénérou. Elle vient de déposer une demande de mise en place d'OGAF. Une préparation des restitutions et des études préliminaires est programmée entre l'ADRAF, la DDEE et l'IAC.

- ***La commune de Kouaoua*** ne faisait pas partie de l'enquête, n'étant associée à aucune tradition de production de Café. Elle a cependant formulé une demande pour la mise en place d'un projet OGAF. Aucune réunion d'information ou de restitution n'a encore été programmée.

- ***A Houaillou*** la dynamique de développement local est portée depuis plusieurs années par la mairie qui compte deux postes d'animateurs (jeunesse et culture et développement local). Cette animation est à l'origine de la fête du Litchi, de l'association des producteurs de Litchi, de la valorisation du patrimoine local.
  On observe une forte dynamique des associations féminines, parfois de groupes de femmes, informels, surtout en matière de valorisation des produits (marchés de proximité en tribu et bord de route) et d'artisanat. Certaines tribus comme Gondé ont mis en place une dynamique de développement local ou de grands marchés (Bah).
  La commune compte également divers établissements d'enseignement secondaire (collège et Lycée FELP à Nédivin , Lycée agricole ASEE Do Neva, collège public à Wani et Lycée féminin à Nindhia).
  La commune est vaste (34 tribus) et les initiatives sont dispersées. Pour aider à la prise de décision et la programmation en termes de développement local, la mairie souhaite réaliser un diagnostic associé à un zonage (cartographie) de la commune. Une demande d'appui méthodologique (à réaliser en 2002) a été formulée au programme SRDL de l'IAC.

332. Zone Ponérihouen, Poindimié, Touho

C'est une zone découpée par les vallées et forêts alternant avec les terres de réserve qui structurent fortement l'espace foncier (Mercoiret et alli. ; 1999). Les activités non agricoles sont concentrées dans l'administration et les services, essentiellement sur Poindimié et depuis peu à Touho avec l'ouverture du LEP.
L'élevage constitue encore la principale production agraire, suivi des fruit (bananes et ananas), du café et des tubercules (ignames). Les initiatives locales sont structurées par produit (café, tubercules) et par vallée (Tchamba, Amoa, Nevaho, Mou, etc).

- ***La commune de Ponérihouen*** compte une forte implication de la mairie et un animateur de développement local. La rive gauche de la Mou offre un site pour la production de tubercules. La rive droite de la Ponérihouen compte une zone plantée de caféiers à valoriser et la rive gauche des possibilités d'aménagement. Il existe une demande touristique. A l'embouchure de la vallée de la Tchamba, les populations des deux rives (Nevaho et Tchamba) ont mis en place des activités touristiques fluviales et l'animation d'un marché. Les problèmes fonciers affectent les fonds de vallée (aval) alors que des projets d'aménagement sont envisageables sur les terres plus fertiles près du littoral (embouchures), cependant les tribus de Tchamba, Goyeta, Mou et Moneo ont déjà mis en place des systèmes de location de terres.

- ***La commune de Poindimié*** La commune compte un potentiel de producteurs de café, dont certains envisageant une succession. La présence du Gapce devrait permettre de valoriser la production via la recherche de la qualité et une transition vers des variétés de haute qualité (Leroy).
  La vallée d'Amoa à Poindimié est animée par un groupe de femmes dynamiques, malgré les limites du foncier. Il existe également des initiatives en matière d'artisanat (sculpture) et un potentiel de pêche.

- ***La commune de Touho*** compte également avec une forte implication de la mairie et des autorités coutumières dans la dynamique de développement. Le clan terrien de la tribu de Tiwaka Wagap a ainsi résolu les problèmes fonciers en opérant une répartition.
  Le sud de la commune est marqué par l'activité agricole commerciale (café, fruits, tubercules) avec la proximité des structures d'encadrement de la DDEE et du Gapce de Poindimié. L'association des producteurs de café n'est pas très dynamique, l'individualisme des producteurs reste assez fort. La pêche offre un potentiel limité (platier et lagon peu poissonneux) avec l'aménagement d'un port de pêche à Touho, mais qui peut-être associé au tourisme.
  Dans la zone Nord, voisine de Hienghène, les tribus sont concentrées sur le bord de la route et assurent des compléments de revenus via le tourisme et (camping, pique-nique) et des petits marchés.

Ces trois communes ont fait la demande, via la Province Nord pour la mise en place d'une OGAF conjointe. La restitution du diagnostic a donné lieu à une série d'explications et d'échanges qui ont permis de finaliser un projet d'OGAF centré sur l'appui à l'agriculture (café, fruits et tubercules) la pêche et la diversification (bambou, miel, vanille, tourisme, artisanat, etc.)

333. Hienghène

Hienghène est une commune qui se caractérise par une série d'initiatives locales déjà anciennes y compris en tribu, en particulier matière de valorisation des produits (GIE et marchés de proximité), de culture (centre Culturel) et de tourisme (Gites, camping, hotel,

randonnées, accueil en tribu). Il existe une fédération des associations d'accueil touristique et une dynamique forte en matière revalorisation du patrimoine et des activités rurales.
Le tissu associatif et organisationnel est important et la mairie assez impliquée dans divers projets.
Parmi les projets on retiendra : l'aménagement hydraulique sur la vallée de la Tipindje (appui DDEE) ; l'ouverture d'un collège dont la cantine devrait permettre une valorisation des produits vivriers.

Il n'y a pas eu de restitution spécifique de cette enquête programmée sur la commune de Hienghène. L'IAC a assuré le 4 décembre, la restitution de l'étude sur les marchés de proximité de la commune, auprès des services de la mairie et de l'association du marché communal.

334. Poya (Gohapin)

La tribu de Gohapin a entrepris une démarche de développement local depuis plusieurs années. Cette tribu compte de nombreuses associations, sportives, de parents d'élève, mais aussi deux associations culturelles qui hébergent des activités artistiques et musicales (plusieurs groupes de Kanéka). Après quelques difficultés dues à la succession de la chefferie, cette dynamique s'est structurée fin 2000 avec la création d'une association tribale, Bai ma Doui, sur l'initiative du nouveau chef, dont le bureau est assuré par un Conseil des Anciens rajeuni.
Une demande pour un projet d'OGAF autour de cette initiative a été formulée par la mairie de Poya. En fait la tribu de Gohapin, quelle que soit la nature de cet appui, demande depuis un certain temps l'appui des services de la province et de la mairie pour plusieurs projets prioritaires :

- le désenclavement des principales terres agricoles et d'élevage (route, collecte, etc) ;
- l'appui à un plan de reboisement ;
- l'appui à une structure-relais de collecte des produits agricoles ;
- un appui technique de proximité et de formation des jeunes (habitat, construction, gestion, agriculture et reboisement)

Une restitution des études antérieures réalisées à Gohapin et de la présente enquête est prévue dans cette tribu début 2002.

Conclusions

Les communes de la côte Est de la Province Nord comptent certains atouts en matière de développement rural, qu'il s'agit de valoriser. On notera d'abord des savoir-faire diversifiés (agricoles ou non agricoles), un tissu organisationnel de proximité (groupements de producteurs, comités et associations de gestion de marché, groupes de femmes, associations culturelles, etc. ;), une pluriactivité fréquente et une assistance technique auprès des producteurs marchands. La zone présente également de nombreuses faiblesses, qu'il s'agit de corriger progressivement en concentrant des efforts sur des problèmes prioritaires :
Le foncier est bien sur un problème clef qu'il convient d'aborder en termes d'accès, d'aménagement et de mise en valeur, mais aussi en termes coutumiers (lien à la terre, valeur sacrée etc.). La valorisation des produits (mise en marché, commercialisation et qualité) doit pouvoir être résolue via les organisations de producteurs et moyennant un suivi des services compétents au niveau des communes, de la Province et du Territoire. Par contre l'appui technique à la production et la formation semblent peu appropriés à la réalité locale outre quelques succès isolés auprès de producteurs marchands et devront faire l'objet d'adaptations aux spécificités des diverses catégories (jeunes, producteurs) et de leurs systèmes d'activité.

Bibliographie consultée

ADRAF, 2001. Séminaire « Foncier et développement en Nouvelle Calédonie » Synthèse et propositions. Adraf, Nouméa, 38p.

ADRAF, 2001 Diagnostic Côte est, mimeo (20/08/01) 6p.

DJAMA, M. 2000 Transformations agraires et systèmes ruraux mélanésiens en Grande Terre de Nouvelle-Calédonie, IAC, Pouembout, mars 2001, 18p.

DJAMA, M. 1999. Systèmes d'activités et revenus des ménages en tribu. IAC – SRDL Pouembout, 18p.

DJAMA, M ; MERCOIRET, M.R. ; SABOURIN, E. 2001. Evaluation du dispositif OGAF (Opération Groupée d'Aménagement Foncier) en Nouvelle Calédonie. IAC-CNASEA, Nouméa, Paris. 120p. & annexes.

GROCHAIN, S. 1999. L'encadrement politique des jeunes kanak : entre travail et traditionnalisation. EHESS, Paris, mémoire de DEA en Sciences Sociales.

MERCOIRET, M.R., DJAMA. M., LOSCH, B., YUNG, J.M., FAUGERES, E.; et allii. 1999. *Dynamiques rurales et développement régional dans la Province Nord de Nouvelle-Calédonie.* Territoire de la Nouvelle-Calédonie, Province Nord. DRPP/CIRAD, Montpellier, Cirad Tera n° 28/99, 200p. et annexes.

PROVINCE NORD, Direction du Développement Economique et de l'Environnement et ADRAF. Pré-diagnostic Côte Est, miméo.

PROVINCE NORD, Direction du Développement Economique et de l'Environnement et ADRAF. Rapport d'étape - diagnostic Côte Est, miméo, (16/07/00), 8p.

TYUIENON, R. 2001. Notes sur l'étude du marché communal de Hienghène. Pouembout, IAC-SRDL, 20.p.

TYUIENON, R 2001. Note sur les marchés de proximité en tribus de la Commune de Canala Pouembout, IAC-SRDL, 14p.

Conclusions

Les communes de la côte Est de la Province Nord comptent certains atouts en matière de développement rural, qu'il s'agit de valoriser. On notera d'abord des savoir-faire diversifiés (agricoles ou non agricoles), un tissu organisationnel de proximité (groupements de producteurs, comités et associations de gestion de marché, groupes de femmes, associations culturelles, etc. ;), une pluriactivité fréquente et une assistance technique auprès des producteurs marchands. La zone présente également de nombreuses faiblesses, qu'il s'agit de corriger progressivement en concentrant des efforts sur des problèmes prioritaires :
Le foncier est bien sur un problème clef qu'il convient d'aborder en termes d'accès, d'aménagement et de mise en valeur, mais aussi en termes coutumiers (lien à la terre, valeur sacrée etc.). La valorisation des produits (mise en marché, commercialisation et qualité) doit pouvoir être résolue via les organisations de producteurs et moyennant un suivi des services compétents au niveau des communes, de la Province et du Territoire. Par contre l'appui technique à la production et la formation semblent peu appropriés à la réalité locale outre quelques succès isolés auprès de producteurs marchands et devront faire l'objet d'adaptations aux spécificités des diverses catégories (jeunes, producteurs) et de leurs systèmes d'activité.

Bibliographie consultée

ADRAF, 2001. Séminaire « Foncier et développement en Nouvelle Calédonie » Synthèse et propositions. Adraf, Nouméa, 38p.

ADRAF, 2001 Diagnostic Côte est, mimeo (20/08/01) 6p.

DJAMA, M. 2000 Transformations agraires et systèmes ruraux mélanésiens en Grande Terre de Nouvelle-Calédonie, IAC, Pouembout, mars 2001, 18p.

DJAMA, M. 1999. Systèmes d'activités et revenus des ménages en tribu. IAC – SRDL Pouembout, 18p.

DJAMA, M ; MERCOIRET, M.R. ; SABOURIN, E. 2001. Evaluation du dispositif OGAF (Opération Groupée d'Aménagement Foncier) en Nouvelle Calédonie. IAC-CNASEA, Nouméa, Paris. 120p. & annexes.

GROCHAIN, S. 1999. L'encadrement politique des jeunes kanak : entre travail et traditionnalisation. EHESS, Paris, mémoire de DEA en Sciences Sociales.

MERCOIRET, M.R., DJAMA. M., LOSCH, B., YUNG, J.M., FAUGERES, E.; et allii. 1999. *Dynamiques rurales et développement régional dans la Province Nord de Nouvelle-Calédonie.* Territoire de la Nouvelle-Calédonie, Province Nord. DRPP/CIRAD, Montpellier, Cirad Tera n° 28/99, 200p. et annexes.

PROVINCE NORD, Direction du Développement Economique et de l'Environnement et ADRAF. Pré-diagnostic Côte Est, miméo.

PROVINCE NORD, Direction du Développement Economique et de l'Environnement et ADRAF. Rapport d'étape - diagnostic Côte Est, miméo, (16/07/00), 8p.

TYUIENON, R. 2001. Notes sur l'étude du marché communal de Hienghène. Pouembout, IAC-SRDL, 20.p.

TYUIENON, R 2001. Note sur les marchés de proximité en tribus de la Commune de Canala Pouembout, IAC-SRDL, 14p.

ANNEXES

1. Guide d'entretien auprès des producteurs

L'unité de production

Commune
Tribu vallée
Nom du producteur
Age
Tel./ adresse

1. Structures de production (à identifier avant l'entretien pour actualisation)

➢ Moyens de production et productions

- Production principale (source de revenus agricoles)
- Main d'œuvre (familiale et extérieure)
- Foncier (surfaces, qualités des sols, mode de faire valoir, l'exploitant appartient-il à un clan terrien ?, etc.)
- Accès aux équipements (matériel agricole, structure de stockage ...)
- Revenus non agricoles (salaires existants au niveau de l'unité familiale)

➢ Fonctionnement de l'exploitation

- Principaux types de production (assolements, rotations...) (voir tableau 1)

- principaux itinéraires techniques (niveau d'intensification, usage d'intrants) (voir tableau 1)
  - café
  - igname
  - taros
  - bananes
  - manioc
  - fruits
  - autres cultures
  - abeilles/miel

- aviculture/SCAC
- petits élevages (caprins, ovins, volailles)
- autres productions

- Utilisation des productions végétales et animales/ produits (voir tableau 2)
  1. Autoconsommation
  2. Echanges coutumiers
  3. Commercialisation :
     - vente sur marchés de proximité
     - colporteur...
     - groupements, coopérative, GAPCE
     - centrale d'achat
     - autres

2. l'unité de production familiale dans l'environnement social et économique

➢ ***Liens avec organisations de producteurs***

- Appartenance à un groupement, syndicat ou association (ou plusieurs)
  - Comment se définit-il : il est membre actif, adhérent, client, livreur occasionnel
  - Se sent-il membre du groupement ou de la coopérative, pourquoi ?
  - Participe-t-il aux réunions ?
- Adhérent à centrale d'achat ou unité multiservices (approvisionnement, autres fonctions ou services ?) (mêmes 3 questions)
- Adhérent à une organisation gérant la collecte et/ou la mise en marché des produits (fonctions et services assurés, services attendus par le producteur)
- Relations avec le GAPCE (mêmes 3 questions + services rendus par Gapce et services attendus par le producteur)

➢ ***Liens avec la mairie*** (services ou élus) :

- A quelles occasions
- Participe aux réunions (sur quels thèmes)
- Se sent concerné par la vie municipale ? pour quels aspects ?

➢ ***Liens professionnels avec producteurs voisins ou proches***

- Lesquels et en quelles occasions ?
- Pour des échanges techniques, des discussions
- Sur les prix, sur l'organisation, etc. ? ?,
- Pour des prestations de travail (entraide et main d'oeuvre)
- Pour des échanges de produits

3 . Principales difficultés et préoccupations personnelles/familiales

➢ Au niveau du foncier
  - Accès et agrandissement
  - information, palabre
  - Gestion collective et individuelle
  - Appuis institutionnels nécessaires

➢ Au niveau de la production
  - Formation et information
  - Approvisionnement intrants
  - Appui à la gestion
  - Aménagements/ressources
  - autres

➢ Au niveau de la mise en marché

- Formation et compréhension des prix
- Informations sur prix, calendrier de collecte
- Problèmes de collecte primaire
- Délais de paiement
- Problèmes de qualité
- Problèmes de stockage
- autres

➢ Au niveau de l'organisation des producteurs

- respect des règles
- informations
- animation
-

➢ Propositions et suggestions

4. Propositions et suggestions pour l'installation des jeunes dans sa tribu

➢ ***Principales difficultés***

- Accès au foncier ?
  - Comment le régler
  - Avec qui
  - De quelle façon ?
- Accès au financement ?
  - Comment le régler
  - Avec qui
  - autres
- Accès à la formation et à l'information ?
  - Comment le régler

- Quelles opportunités de revenus pour les jeunes de la localité
- Pour quels montants de revenus moyens ?

- Motivations ?
- Organisation des jeunes ?
- Conflits de générations ?
  - Comment les régler

Principales opportunités pour projets d'avenir et propositions au niveau local (facultatif)

- Au niveau agricole
- Artisanat
- Tourisme
- Services de proximité
- Autres

Tableau 1 : **Principales productions**

Productions	Surface/nbre pieds	Volumes moyens/an	Assolement Rotation	Intrants utilisés
café				
ignames				
Taros d'eau - de montagne				
manioc				
bananes				
fruits				
vanille				
autres cultures				
abeilles/miel				
aviculture				
petits élevages ovins caprins volailles				

Tableau 2 : **Utilisation/destination des principales productions (en volumes)**

Productions	Autoconsommation	Echanges coutumiers et redistribution	Commercialisation				Total
			Colp.	Marché	Gapce	autre	
café							
ignames							
Taros d'eau de montagne							
manioc							
bananes							
fruits							
vanille							
autres cultures							
abeilles/miel							
aviculture							
petits élevages ovins caprins volailles							

2. Guide d'entretien organisations de producteurs

Partir des expériences locales collectives ou individuelles

1) *Histoire de l'initiative ou du groupement ou organisation*

- Origine (dates) du processus d'organisation
- Localisation (commune, tribu) zone d'action
- Acteurs ou agents à l'origine de l'organisation (individus et institutions)
- Nombre de familles concernées (localisation)
- Principales étapes de l'organisation (citer les dates)
- Contexte historique et social à la création de l'initiative
- Conditions d'émergence (favorables et défavorables)
- Principaux appuis reçus (financiers et techniques)
- Difficultés rencontrées
- Evolution et situation actuelle

2) *Activités réalisées*

- Quels sont la ou les échelles d'intervention (exploitation/famille, tribu, vallée, commune, etc) de l'organisation ?
- Quelles sont les fonctions assurées par l'OPA (appui production, collecte, approvisionnement, financement, information, aide technique, gestion, etc..)
- Succès, limites et difficultés pour chaque niveau et fonction
- Equipements ou besoins pour assurés ces fonctions (main d'œuvre, salariés, etc)
- Y a-t-il eu des appuis pour l'accès à la terre et des aménagements fonciers
  - de quelle nature, dans quelles conditions ?
  - rôle des institutions et des autorités coutumières
- Appui à la production
  - Agricole (nombre producteurs, filières, surfaces, volumes)
  - Autres productions
  -
  - Difficultés rencontrées et contraintes actuelles
- Appui à la commercialisation (produits, flux, volumes et destinations)
  - en relation avec quel opérateur commercial
  - en relation avec le GAPCE ?
  - Actions de formation et d'informations des producteurs
- autres, etc.

3) *Propositions*

- Quelles seraient des conditions nécessaires (ou + favorables) pour :
  - Relancer la production agricole existante
  - Diversifier la production agricole
  - Faciliter ou assurer la mise en marché
  - Installer des jeunes agriculteurs
    - Structures nécessaires
    - Négociations nécessaires (avec qui, à quel niveau ?)
    - Informations nécessaires (à quel niveau ?)

- Caractère exemplaire ou reproductible de l'expérience
- Connaissez-vous d'autres expériences qui ont bien fonctionné ailleurs, et pourquoi
- Autres suggestions ou remarques